Nantes Métropole

Direction logistique **Décision n°2023-1115**

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de responsable du service appui technique et stratégique à la direction logistique

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction logistique, un emploi de responsable du service appui technique et stratégique , va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Pilotage de projets transversaux et structurants (amélioration et structuration de l'offre de service logistique, participation à la définition des besoins dans le cadre des projets structurants...).
- Accompagnement de la direction dans une démarche de certification en promouvant la politique qualité, sécurité, environnement auprès des services (formalisation des processus, mise en place d'une méthodologie et des processus d'amélioration continue...).
- Définition de la stratégie et des besoins ressources en appui du directeur et en lien avec le département du BATII sur les volets finances (préparation et suivi de la PPI), RH (masse salariale, effectifs...) numérique (définition des besoins et déploiement de nouvelles solutions) et marchés publics.
- Management du secteur sinistralité et carburant (3 agents) et participation au projet risque routier.

- Supervision de l'offre de service relative à l'approvisionnement et au bon fonctionnement des installations, contribution à la mise en œuvre de nouvelles solutions de carburants écologiques.
- Organisation de la communication interne.

Décide,

Article 1 : L'emploi de responsable du service appui technique et stratégique à la direction logistique est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché, à savoir au minimum 390 et au maximum 830, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 16 NOV. 2023

Pour la Présidente,

La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

17 NOV. 2023

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20231116-2023_1115DEC-AU
Date de télétransmission : 17/11/2023
Date de réception préfecture : 17/11/2023